

Déclaration de soutien en faveur de l'Espéranto en France et en Europe

Je soussigné
déclare en ma qualité de
soutenir et encourager le développement de l'Espéranto en France et dans l'Union Européenne.

Je considère le problème des langues dans l'Union Européenne comme un facteur ne pouvant être négligé, compte tenu de son incidence sur les aspects culturels, sociaux et économiques de la vie des états et des citoyens. Je me déclare attaché à l'égalité linguistique, à une place équitable de chaque langue, et contre l'adoption d'une langue nationale comme langue de communication, privilégiant les idées, la culture et la langue de certains aux détriment des autres, et suis contre la discrimination linguistique de la demande de natifs de cette langue dans certains emplois ne le justifiant pas.

Je considère que l'Espéranto utilisé dans le cadre de la communication internationale serait un facteur d'égalité, et une solution au problème de traduction au sein des instances européennes et de son coût croissant. En effet, l'Espéranto pourrait être utilisé comme langue pivot pour les traductions des instances européennes, résolvant les difficultés de recherche de traducteurs entre certaines langues, et réduisant les coûts trop importants actuellement. La justesse et la précision de l'Espéranto, reconnues par des linguistes tels que Claude Piron, permettrait ce système de traductions successives, trop imprécis avec une langue telle que l'Anglais, mais nécessaire pour préserver l'égalité des langues et de l'expression de chacun au sein de l'Union Européenne.

Je demande dans cette optique et comme premier pas une meilleure reconnaissance de l'Espéranto en France et en Europe, et notamment la possibilité de le présenter comme langue optionnelle au baccalauréat, en suivant l'exemple donné par la Hongrie. Cette possibilité serait une juste reconnaissance des connaissances des jeunes espérantistes, et des qualités et de la culture de l'Espéranto. Je me joins également aux demandes des espérantistes de France de mettre en place des expérimentations dans un cadre scolaire afin de prouver les qualités de propédeutique et l'effet d'ouverture de cette langue, déjà observés dans d'autres pays, et conformément aux recommandations votées par deux fois par l'UNESCO.

Je recommande la création de commissions d'études sur les effets de cette langue et sur les économies qu'elle pourrait entraîner à tout niveaux, en France et dans l'Union Européenne, et encourage vivement les autres élus français à agir dans ce sens.

Fait le

Signature :